

BIARRITZ

Condamnés pour blanchiment

Arrêtés fin décembre, deux hommes ont été reconnus coupables de blanchiment d'argent et condamnés ce lundi. 120 000 euros avaient été retrouvés dans leur BMW

Carole Suhas
bayonne@sudouest.fr

Le 28 décembre, ils arrivaient tout droit d'Ukraine, quand ils ont été contrôlés à la barrière de péage de Biarritz, par les douanes. Dans cette BMW immatriculée en Hongrie, deux hommes, l'un de plus de 40 ans, siège passager, et un second, d'à peine 30 ans, derrière le volant. Dans le coffre, dissimulés, 120 000 euros en petites coupures de 20 et 50 euros thermosoudées dans des sachets plastiques.

Le conditionnement de l'argent, similaire à celui employé par les trafiquants de stupéfiants pour transporter entre autres de l'herbe de cannabis, oriente aussitôt l'enquête vers un blanchiment lié à la vente de drogues. A contrario, le passager explique se rendre en Espagne avec son ami, conducteur, pour acheter un poids lourd et créer sa première société de transport en Ukraine. Problème, une telle somme d'argent, pour transiter en Europe, doit absolument être déclarée aux douanes.

Pour le parquet, le prétexte de l'achat d'un camion ne tient pas. « Il n'y a aucun rendez-vous, rien, on ne fait pas 3 000 kilomètres sans avoir tâté le terrain. » Le tri-



Le contrôle des douanes remontait au 28 décembre dernier, au péage de Biarritz. ILLUSTRATION JEAN-DANIEL CHOPIN

bunal aussi est sceptique. « Monsieur, tout est très simple aujourd'hui, on ne se déplace pas avec autant de liquide quand on peut faire des virements bancaires à l'étranger », avance la présidente. Les prévenus invoquent leur peu de confiance dans le système bancaire ukrainien.

Connu en Angleterre

Le quadragénaire, qui a élaboré le trajet, explique que l'argent provient d'économies personnelles pour partie, et d'emprunts auprès d'amis et notam-

ment d'un futur associé en affaires. Il aurait ensuite fait appel à son voisin et ami depuis dix ans pour être le deuxième chauffeur, moyennant rémunération pour le trajet.

L'enquête, convient le parquet, « n'a pas permis d'établir le lien avec un trafic de stupéfiants ». En revanche, de forts soupçons sur un marché noir de cigarettes pèsent sur le prévenu le plus âgé. Il est déjà connu, en Belgique et Angleterre. « Vous ne faites pas de la contrebande de cigarettes par hasard ? », tente le président ? « Non. »

Pour le conducteur, « qui n'était pas au courant de la présence de cette somme » dans la voiture, son avocat, Me Bouvet, a demandé la relaxe. « Comment voulez-vous qu'il déclare quoi que ce soit s'il ne sait rien ? » Le parquet a requis dix mois de prison contre lui.

« Où est le problème ? »

La défense de l'instigateur du plan, assurée par Me Nabucet, a tenté d'évacuer le blanchiment, pour ne retenir que le seul manquement à l'obligation déclarative. « Que je sache, ce n'est pas interdit de garder de l'argent chez soi. En Ukraine, beaucoup de banques font faillite et des gens ont perdu leurs économies. »

Elle insiste sur la bonne foi de son client. « J'ai du mal à comprendre où est le problème de prendre mon véhicule personnel et mon argent personnel », insiste ce dernier. 30 mois de prison ont été requis contre lui.

Le tribunal a finalement tranché : six mois de prison avec sursis pour « l'accompagnateur » - qui a remercié chaudement son avocat - et 18 mois ferme contre l'instigateur. Ils devront aussi verser l'équivalent de 180 000 euros d'amende douanière.

TRIBUNAL

Une affaire de malchance

Hier, un Espagnol a été condamné pour trafic de stupéfiants

C'est un camion qui transporte des voitures, entre l'Allemagne et l'Espagne. Le 26 janvier, il est contrôlé à Biriou, passé au scanner des douanes et, surprise, deux des quatre véhicules chargés cachent du cannabis. 21 kilos de résine dans une Fiat Punto, 8 kilos d'herbe dans une Peugeot. « À aucun moment je n'ai su qu'il y avait de la marchandise dedans », assure le conducteur du poids lourd. Ce qui n'a pas empêché le tribunal de le condamner à dix mois de prison ferme.

« C'est un hasard que sur les quatre véhicules, deux soient chargés de stupéfiants alors ? », avait ironisé le tribunal. « Oui. » Un élément du dossier joue contre lui : l'an dernier, il a déjà été arrêté par les douanes avec une Twingo chargée de 8 kilos d'herbe. L'enquête n'avait pas permis de déterminer qu'il savait et il avait été laissé libre.

La seconde chance passe mal. « Je fais beaucoup de trajets, ça pourrait m'arriver toutes les semaines », répond l'intéressé. Le parquet n'est pas beaucoup plus convaincu de sa bonne foi.

L'homme, Espagnol, est reparti en détention. Il devra s'acquitter d'une amende douanière de 57 000 euros.

C. S.

RENCONTRES DE LA SANTÉ « SUD OUEST »

Quel est l'impact du Covid sur la santé mentale ?

La crise sanitaire a des effets sur la santé mentale des jeunes depuis deux ans, mais elle touche plus largement toutes les générations, comme le montrent les rencontres « Sud Ouest »

Le regard et la considération à l'égard de la santé mentale ont changé depuis deux ans. Les confinements successifs, une sortie de crise qui s'annonce mais que l'on ne voit pas... Autant de paramètres nouveaux qui influent sur notre moral, quel que soit l'âge, la situation familiale ou professionnelle. La rédaction de « Sud Ouest » s'est penchée sur le sujet au Pays basque, à travers ses rencontres de la santé. Quatre psychiatres, les docteurs Pierrette Estingoy, du centre hospitalier de la Côte basque, Pierre Vaeze, directeur de la clinique Mirambeau, François Chevrier, directeur médical de la clinique Caradoc, et David Iribarnegaray, coordinateur de

l'hôpital de jour de la clinique D'Amade, ainsi qu'Etienne Vallart, pédopsychiatre au CHCB, ont débattu de cette évolution.

Pierre Vaeze constate que « le Covid nous a fait rendre compte de l'émergence des demandes d'aides, notamment des jeunes, et des situations suicidaires ». Il fait référence à la prestation de Stromae sur TFI pour illustrer des tabous « moins présents ».

François Chevrier note que « la demande est toujours importante, notamment concernant les troubles du sommeil. L'accès aux soins s'améliore avec moins de stigmatisation ». Les jeunes restent en proie aux angoisses. « C'est à l'automne que nous avons observé le plus d'intoxica-

tions médicamenteuses volontaires et massives », relève Etienne Vallart. Un contexte partagé par Pierrette Estingoy : « On rencontre des jeunes en perte de sens, le Covid exacerbe des situations qui existaient déjà. »

Téléconsultation

David Iribarnegaray insiste sur la prévention. « Ce n'est pas là qu'on est les meilleurs », indique-t-il, en pointant du doigt le manque de personnels soignants.

Combien de temps pour obtenir un rendez-vous chez un psy ? Quelle est la portée de la téléconsultation ? Qu'est-ce que le port du masque a changé ? Autant de questions débattues au cours de



Cinq médecins psychiatres du Pays basque échangent sur les effets du Covid sur notre santé mentale. B. LAPEGUE

cette table ronde. Les lecteurs de « Sud Ouest » peuvent s'inscrire pour recevoir les liens de diffusion des conférences en écrivant à communication@sudouest.fr. **P. S.**

FAITS DIVERS

Soupçonné de blanchiment d'argent, il sera jugé en avril

BIRIYOU Un second dossier de blanchiment d'argent était présenté devant le tribunal de Bayonne, ce lundi. Cette fois, il mettait en scène un homme de 27 ans, résident espagnol de nationalité croate, soupçonné de blanchiment d'argent lié à un trafic de stupéfiants.

Arrêté au péage de Biriou le 27 janvier avec plus de 40 000 euros sur lui, il se rendait dans le sud de l'Espagne.

Également impliqué dans des affaires de trafic de stupéfiants en Belgique et en Espagne, l'homme a sollicité un renvoi pour préparer sa défense. Le tribunal a décidé de son maintien en détention provisoire jusqu'à la date de la prochaine audience, qui a été fixée au 7 avril, pour éviter tout risque de fuite.

LES RENCONTRES SUD OUEST - TV7

Les cancers pédiatriques et les cancers qui font peur

2 conférences

Jeudi 3 février à 14 h 30 et 17 h 30

Pour recevoir le lien de diffusion de ces conférences, s'inscrire sur : evenements.sudouest.fr/2022-chu-cancer/

À suivre sur Sud Ouest et TV7, sur sudouest.fr et TV7.fr

À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, le 4 février, les Rencontres Sud Ouest - TV7 vous donnent rendez-vous, le temps de deux conférences avec le CHU de Bordeaux et plusieurs spécialistes du cancer, pour mieux appréhender cette maladie.

- **Cancers pédiatriques : quels traitements ?**
- **Les cancers du pancréas et colorectal.**

Des échanges animés par Stéphane Vacchiani, journaliste « Sud Ouest ».

En partenariat avec

